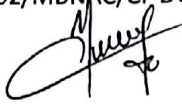


BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

VISA N°0792/MDNAC/CF DU 1^{er}/12/2021



DECRET N°2021 - 1252 /PRES/PM/MDNAC
portant nomination d'Officiers au sein des Forces
Armées Nationales

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-1011/PRES/PM du 14 octobre 2021 portant nomination du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 1^{er} février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu la loi n°74-60/AN du 03 août 1960 portant création de l'Armée Nationale ;

Vu la loi n°26-94/ADP du 27 mai 1994 portant organisation générale de la Défense Nationale et son modificatif n°007-2005/AN du 07 avril 2005 ;

Vu la loi n°038-2016/AN du 24 novembre 2016 portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales ;

Vu le décret n°2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.

DECRETE

Article 1 : Les officiers des Forces Armées Nationales dont les noms suivent, reçoivent les nominations conformément au tableau ci-après :

N°	Grade	Nom et Prénom(s)	Fonction
01	CLM	BIWANLO Pancabo Joël	Sous-Chef Opérations de l'Etat-Major Général des Armées
02	CLM	OUEDRAOGO Raymond David Valentin	Sous-Chef Ressources Humaines de l'Etat-Major Général des Armées
03	CLM	DIOURBIEL Ollo François	Sous-Chef Soutien de l'Etat-Major Général des Armées
04	COL	NERE Adam	Chef de la Division Opérations de l'Etat-Major Général des Armées
05	LCL	BOGNINI François	Chef de la Division Renseignement Militaire de l'Etat-Major Général des Armées
06	LCL	BAMOUNI D. Didier Yves	Commandant de la Première Région Militaire
07	LCL	OUEDRAOGO S. Wilfried	Commandant de la Deuxième Région Militaire
08	LCL	DAMIBA Paul-Henri Sandaogo	Commandant de la Troisième Région Militaire
09	LCL	OUOBA D. Roméo	Commandant du Commandement des Forces Spéciales
10	CLM	KAMBOU Sié Rémi	Directeur Central de l'Action Sociale des Armées
11	COL	KAMBIRE Kouami Christophe	Directeur Central du Matériel des Armées
12	LCL	SIAN Hatto Jules Modeste	Directeur Central des Transmissions des Armées
13	LCL	SOME D. Evariste Stéphane	Chef de la Division Opérations Adjoint de l'Etat-Major de l'Armée de Terre

Article 2 : Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 03 decembre 2021



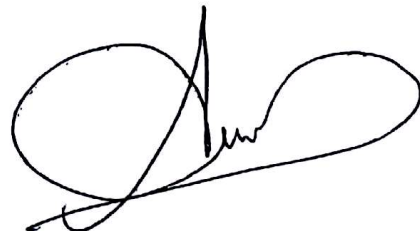

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants



Aimé Barthélémy SIMPORE